

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2024_124

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 15 novembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Véronique LIGNIER à Paul MARSAL, Arnaud BEAUVOIR à Michèle GRELLIER, Line HUANG à Virginie MINART-GIVERNE

Secrétaire :

Pierre ARRIVETZ

Les 35 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Monsieur Aymeric TONNEAU a présenté sa démission du poste de Conseiller Municipal le 31 octobre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral, son remplacement est assuré par le suivant de liste, s'il l'accepte.

Madame Line HUANG de la liste « CHATOU UNE VILLE D'AVANCE », a donc été sollicitée et a accepté le poste de Conseillère Municipale.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de son installation.

DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.270 du code électoral,

Considérant la démission de Monsieur Aymeric TONNEAU de son mandat de Conseiller Municipal,

Considérant que Madame Line HUANG, pour la liste « CHATOU UNE VILLE D'AVANCE » a accepté le mandat de Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE

- **de prendre acte** de l'installation de Madame Line HUANG en qualité de Conseillère Municipale.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

Publiée le : 25/11/2024